

Mois d'octobre 2015



Info flash parents ... Info flash parents ...

① Horaires Lauzelle :

Comme annoncé, les horaires définitifs seront d'application dès ce 5 octobre.

J'attire votre attention sur une permutation de 2 classes en 1^{res} pour le bus d'éducation physique (motif : équilibre du nombre d'élèves – normes de sécurité).

D'autres groupes se sont reconstitués en fonction des choix d'options.

Pour rappel : le choix d'option s'inscrit dans un projet de cursus scolaire de l'élève et non pour être avec son copain ou sa copine. D'autant plus qu'ils ont d'autres possibilités de rencontre.

Les attributions des professeurs ont parfois changé mais nous avons voulu maintenir un maximum de continuité... surtout au 1^{er} degré. Quelques fonctions de titulaire seront également permutées.

L'important est que nous avons l'équipe pédagogique au complet et pouvons poursuivre ce début d'année dans les meilleures conditions. Merci pour votre compréhension.

① Ephémérides :

Octobre :

- Jeudi 1^{er} octobre à 13h30 au théâtre Jean Vilar : **Brooklyn Boy** de Donald Margulies → 5 et 6^{es}
- Lundi 5 octobre 2015 : de 13h30 à 16h30 Conseil de guidance du 1^{er} degré : cours suspendus à 12h55. En cas de nécessité une étude est organisée jusque 16h15. (Nous prévenir).
- Lundi 5 octobre 2015 : 3^{es} en 3^e h évaluations externes non certificatives en Géographie.
- Mardi 6 octobre 2015 : 3^{es} en 5^e h évaluations externes non certificatives en Histoire.
- Du lundi 12 au vendredi 16 octobre : séjour pédagogique du 1^{er} degré à Butgenbach.

- Vendredi 16 octobre : évaluation partielle 2^e degré (journal de classe)
- Lundi 19 octobre 2015 : théâtre du Blocry à 13h30 "Lettre à Elise" de Jean-François Viot pour les 3^{es}.
- Mardi 20 octobre : réunion information pour toutes les 4^{es} et réunion des 3^{es} sur convocation.
- Vendredi 30 octobre : journée de formation pour les professeurs. Congé pédagogique.
- Du lundi 2 novembre au vendredi 6 novembre : congé d'automne

① Cours d'éducation physique :

Pour rappel : les parents n'ont aucune autorité pour dispenser leur enfant de ce cours ou d'une partie de ce cours (natation par exemple). Bien entendu, la justification médicale fait preuve de dispense légale et ponctuelle (Règlement des Etudes).

Si des groupes garçons/filles ou secondaires/primaires sont associés pour cette heure, c'est en fonction de l'horaire, ce qui est relativement rare.

L'heure de natation fait partie intégrante du cours d'éducation physique ; ne pas y participer entraînerait un échec dans cette branche et par voie de conséquence un ajournement en septembre.

Que font les écoles qui n'ont pas la chance d'avoir accès à une piscine gratuite ? Elles sont dans l'obligation de se rendre dans des piscines publiques où la population est mélangée avec d'autres écoles (filles/garçons).

Enfin, si votre fille ou garçon subit des moqueries, le problème est autre et se règle au sein de l'école, dès que l'intéressé nous en informe.

Pour rappel :

La 4^e finalité de notre enseignement est « **assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale** »...

La mixité en fait partie.

retrouvez les éphémérides
et dernières infos sur:

WWW.ARO-LAUZELLE.BE